

COMPTE RENDU DE CONSULTATION ÉCRITE

Cette consultation écrite remplace la procédure prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1)

TENUE DU 10 JANVIER 2022 AU 24 JANVIER 2022

CONCERNANT

LE PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME :

n° PP-2021-25, intitulé :

Amendement au règlement numéro 1297-2020 relatif au zonage afin de modifier les articles 2.1.3, 5.2.4, 5.2.11, 9.1.5 et l'annexe 3 : Grille des spécifications des zones U-700, U-701, U-702, U-705, U-706, U-711, U-713, U-717, U-719, PÉRIU-500, PÉRIU-501, PÉRIU-502, RU-623 et V-802

Résultat

La Municipalité n'a reçu aucun commentaire n'y question relative au projet de règlement.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 25 janvier 2022



France Charlebois, OMA
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe